

**Zeitschrift:** Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement =  
Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire =  
Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio

**Herausgeber:** geosuisse : Schweizerischer Verband für Geomatik und  
Landmanagement

**Band:** 108 (2010)

**Heft:** 3

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

dition sous forme de conférences. Sur la base des résultats de l'audition, le DFE élaborera le message concernant un arrêté fédéral simple, pour le soumettre à l'approbation du Conseil fédéral en été 2010.

### Perspectives

La manière de procéder choisie, impliquant une phase de consolidation en 2012 et 2013, permet de bien se préparer aux défis à relever à long terme par le secteur agroalimentaire suisse: d'une part, l'ouverture progressive du marché, notamment dans le cadre de l'OMC et, d'autre part, la nécessité d'assurer les prestations d'intérêt public, de même que la gestion économe des ressources naturelles devenues rares. Le Conseil fédéral a déjà esquissé les différentes approches qu'il se propose d'adopter afin de maîtriser ces défis:

- un accord libre-échange agroalimentaire entre la Suisse et l'Union européenne (ALEA) vise à ouvrir par étapes les marchés et à accéder à temps à de nou-

veaux marchés à l'étranger. C'est une réponse proactive à l'érosion progressive de la protection douanière;

- les mesures d'accompagnement visent à étayer l'ouverture des marchés et d'en atténuer l'impact social;
- le développement du système des paiements directs vise à assurer à long terme les prestations d'intérêt public;
- le rapport élaboré en réponse à postulat Stadler montre comment procéder face à la pénurie croissante des ressources;
- une stratégie conséquente en matière de qualité vise à encore mieux commercialiser et valoriser la haute qualité des produits suisses et les prestations supplémentaires fournies par l'agriculture suisse dans les domaines de la durabilité et de l'écologie.

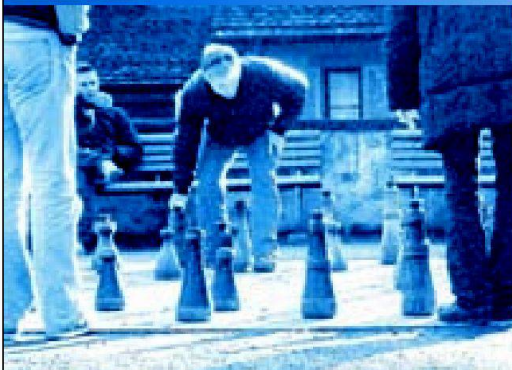
Le Conseil fédéral a l'intention de réunir ces différents éléments dans une stratégie globale de politique agricole s'inscrivant dans un horizon à plus long terme, en tenant compte des conditions-cadre futures. Il est prévu d'associer ces pro-

chaines années les milieux intéressés au débat portant sur cette stratégie. Par la suite, la prochaine étape de la réforme agricole pour la période 2014–2017 sera concrétisée sur la base de la stratégie à long terme. Elle comprendra probablement une révision de la loi sur l'agriculture et un arrêté sur les enveloppes agricoles 2014–2017. Des éléments envisageables de cette révision de la loi sont le développement du système des paiements directs, la thématique de la pénurie des ressources, la stratégie en matière de qualité pour l'agriculture de même que d'autres modifications dans le domaine des améliorations structurelles et du soutien des marchés.

Jürg Jordi  
Office fédéral de l'agriculture OFAG  
CH-3003 Berne

Expertisen – Coaching – Projektleitungen – Lösungen

**ITV**  
GEOMATIKAG



## Analyse – Expertise

### Knacken Sie mit uns auch harte Nüsse.

Erfahrene und unabhängige Experten erarbeiten für Sie exakte Analysen, fundierte Konzepte und Expertisen.

Dorfstrasse 53 8105 Regensdorf-Watt Telefon 044 871 21 90 [www.itv.ch](http://www.itv.ch)